

# SYNDICAT CGT MÉTAUX MONTPELLIER

## 3<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DU SYNDICAT

### MONTPELLIER, 30 MAI 2015

#### Fiche de candidature au conseil syndical

Jusqu'à présent, le syndicat CGT métaux Montpellier est un syndicat interentreprises rassemblant des sections syndicales d'adhérents. Il est dirigé par le conseil syndical dont les réunions sont mensuelles (dernier mardi du mois à 14 heures) et se tiennent à la maison des syndicats de Montpellier. En cas d'urgence, la commission exécutive peut convoquer une réunion extraordinaire.

Il est composé au minimum du délégué syndical CGT de l'établissement ou de l'entreprise (des délégués syndicaux si les effectifs permettent la désignation de plusieurs DS) dont la désignation sera ratifiée par le 3<sup>ème</sup> congrès du syndicat. En l'absence de délégué syndical, la section syndicale désigne un correspondant chargé de participer au conseil syndical.

Le rôle du conseil syndical est de diriger le syndicat entre les congrès. Tous les actes de la vie du syndicat sont débattus et adoptés par le conseil syndical et mis en œuvre par la commission exécutive que le syndicat désigne en son sein. Gestion financière, nominations, représentation du syndicat dans les organisations confédérées CGT, conduite des actions revendicatives, des négociations, des signatures qui engagent le syndicat sont de la compétence du conseil syndical.

La commission exécutive, en cas d'urgence, prend les initiatives nécessaires dans le cadre de l'orientation adoptée en congrès et rend compte ultérieurement au conseil syndical.

Cette année, si les modifications de statuts proposées sont adoptées, les sections syndicales pourront proposer des candidatures supplémentaires au conseil syndical qui seront proposées à l'élection devant le congrès du syndicat.

La charge de membre du conseil syndical se limite généralement par mois :

- Aux heures de déplacement aller-retour pour se rendre à la maison des syndicats ;
- À la durée de la réunion (généralement entre 2 heures et 2 heures 30) ;
- À la préparation de la réunion avec les adhérents de la section syndicale ;
- Au compte rendu de la réunion aux adhérents.

C'est donc l'affaire de quelques heures par mois, l'essentiel étant passé avec les adhérents de la section syndicale.

Au plus tard deux semaines avant le congrès, la section syndicale se réunira enregistrera les éventuelles candidatures, décidera de les soutenir. Le délégué syndical ou le correspondant de section remplira l'acte de candidature ci-dessous qu'il transmettra à la commission exécutive.

Notez bien : L'ensemble des frais de déplacement des membres du conseil syndical est pris en charge par le syndicat.

**REmplir et signer la cartouche au verso → →**

# ACTE DE CANDIDATURE

La section syndicale \_\_\_\_\_, réunie le \_\_\_\_\_

A examiné et adopté la candidature suivante au conseil syndical :

Nom : \_\_\_\_\_, Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_, Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Signatures du délégué syndical et du candidat

À transmettre, une fois rempli et signé à :

Syndicat CGT Métaux Montpellier  
474, allée Henri II de Montmorency  
34000 Montpellier